

**AVIS PUBLIC****ENTRÉES EN VIGUEUR - ORDONNANCES**

**AVIS EST DONNÉ QUE** lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 juillet 2018, le conseil d'arrondissement a adopté les ordonnances suivantes :

**ORDONNANCE NO OCA18-(C-4.1)-009**

Cette ordonnance vise le retrait d'une zone de stationnement à l'usage des personnes handicapées face au 13634, rue Cherrier – District de La Pointe-aux-Prairies.

**ORDONNANCES NO OCA18-(B-3)-001C, OCA18-(P-1)-001C,****OCA18-(C-4.1)-004C, OCA18-(P-3)-001C, OCA18-(RCA09-Z01)-002C et OCA18-(17-079)-001C**

Ces ordonnances permettent la fermeture de rues, la circulation de véhicules hippomobiles, l'affichage, la vente d'articles promotionnels, de nourriture et de boissons alcoolisées ou non, ainsi que la consommation de boissons alcoolisées, de même que le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, le tout selon les sites et les horaires des événements identifiés dans l'édition de la Programmation amendée des événements publics dans l'arrondissement, pour l'année 2018.

**PRENEZ AVIS QUE** ces ordonnances entrent en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces documents dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement, soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Montréal, le 11 juillet 2018.

Le secrétaire d'arrondissement

Charles-Hervé Aka

*Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : [ville.montreal.qc.ca/rdp-pat](http://ville.montreal.qc.ca/rdp-pat)*